

LE TRAVAIL SOCIAL EN REGION CORSE

ELEMENTS DE CONTEXTE

1. **Présentation du contexte socio économique corse** et profil des personnes en situation de précarité, susceptibles d'avoir recours à un accompagnement social.
 - Une proportion de jeunes inférieure au national : 26,3% de moins de 25 ans (30,6% au national)...mais une jeunesse plus fragile :
 - Un quart des moins de 19 ans vit sous le seuil de pauvreté (national : 1 sur 5)
 - 18,8 % des 15 à 24 ans sortis du système scolaire sont "non insérés" (national : 15%)
 - 23% d'enfants vivent au sein d'une famille monoparentale (national : 19%)

 - Une part importante de familles monoparentales
 - 13,1% des ménages sont constitués de familles monoparentales (national : 11,2%) à la tête de ces familles : 83% de femmes

 - Une proportion de personnes âgées supérieure au national : 26,7 % de plus de 60 ans (contre 23,0 % au national)... La Corse parmi les 5 régions où la part des 60 ans est la plus élevée ...plus souvent pauvres et isolées géographiquement :
 - Un taux de pauvreté des plus de 65 ans 2 fois supérieur au national (18,9% contre 9,3)
 - 11,6% des plus de 60 ans sont allocataires du minimum vieillesse soit 4 fois plus d'allocataires vieillesse qu'au niveau national (3,5%).
 - 1/4 des plus de 60 ans vit dans une zone rurale.

 - Un nombre de personnes handicapées proportionnellement plus grand ou/et plus pauvre...
 - Un taux d'allocataires Adultes (AAH) parmi les plus élevés : 3,2 % contre 2,5 au niveau national (Le nombre d'allocataires AAH n'est pas le nombre d'handicapés, mais le nombre d'handicapés vivant sous un plafond de revenu défini).
 - Un taux d'allocataires Enfants (EEH) également plus fort : 15,4 % contre 12,5 au niveau national.

2. **Présentation des caractéristiques de l'emploi « social » en région Corse /nombre/type de structures/répartition des emplois.**

Sans être exhaustif, le nombre d'établissements sociaux et médico-sociaux se porte à 218 avec une représentation plus importante du nombre d'établissements d'accueil de jeunes enfants (28%), suivi des établissements accueillant des personnes en situation de handicap (adultes/enfance) (21 %).

Etablissements sociaux et médicaux sociaux

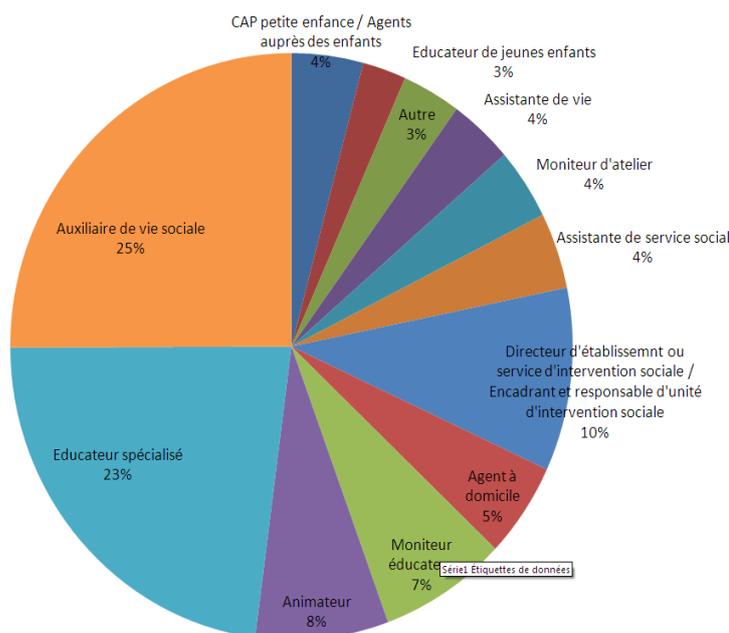
Type établissement	Nombre	%
Accueil de Jeunes Enfants	61	27,98%
Handicap Adultes / Enfance	45	20,64%
Etablissement de Santé	35	16,06%
Hébergement Personnes Agées	26	11,93%
Services / Soins à Domicile	24	11,01%
Action Sociale Adultes / Familles / Enfance	18	8,26%
Addictologie	6	2,75%
Association (non répertoriée FINESS) *	3	1,38%
Total général	218	100,00%

Nombre non exhaustif

Source : "Recensement des besoins en emplois et en compétences dans les secteurs sanitaire, social et médico-social - mars 2013 - CARIF-OREF / CREAM PACA

Il n'existe pas de fichier répertoriant les travailleurs sociaux, les données ci-dessous sont issues d'une enquête CARIF-OREF qui a recueilli 55% de réponses auprès des établissements. Le nombre, la diversité du type des structures et de leur taille rend délicat une réelle extrapolation des données sur un petit territoire comme la Corse : l'on peut toutefois **estimer autour d'un millier le nombre de travailleurs sociaux salariés en Corse.**

Répartition des ETP par catégorie de travailleurs sociaux



Source : "recensement des besoins en emplois et en compétences dans les secteurs sanitaire, social et médico social" - Mars 2013 - CARIF-OREF Corse Compétence /CREAI PACA

3. **Présentation des caractéristiques de la structuration des professionnels** et des acteurs de l'intervention sociale en région corse :

Un vrai intérêt pour la démarche des assises territoriales, voire une attente formulée, **mais un défaut de structuration** des acteurs du champ de l'intervention sociale.

Un paradoxe : Des structures installées de longue date et des acteurs qui ont noué des partenariats qui reposent essentiellement sur des personnes mais une carence de structuration des relations inter institutions et de réseaux formels ou informels d'acteurs de l'intervention sociale. (Pas de pôle ressource recherche en travail social, par exemple). Pas d'organes représentatifs des personnes concernées. Peu de visibilité de la représentation syndicale des travailleurs sociaux.

D'où une véritable difficulté à mobiliser une consultation large dans un temps prescrit et le constat d'un besoin initial de constituer un réseau d'acteurs afin de permettre la réflexion collective.